



Touring Club Suisse

TCS Camping Club Montagnes Neuchâtelaises
www.tcs.ch/cc-mn

PV de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2022

Cercle de l'Union, la Chaux-de-Fonds à 19h00.

Ordre du jour

- 1 Appel
- 2 Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
- 3 Rapport du président
- 4 Rapport du caissier
- 5 Rapport des vérificateurs de comptes
- 6 Budget 2022
- 7 Elections statutaires
- 8 Programme d'activités 2022
- 9 Concise
- 10 Divers

1. Appel

16 personnes sont présentes. 11 membres excusés.

Excusés : A. Boillat, P. Leogrande, B. Helbling, P. Maurer, J. Girardbille, P. Donzé, J.-F. Veya, B. Santschi, M. Guyot, S. Guyot, S. Monbaron,

2. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale, envoyé aux membres CCMN par courrier en juin 2021 est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du Président

Le président Daniel Matthey donne lecture de son rapport.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

4. Rapport de la caissière

La caissière Christiane Matthey présente les comptes de l'année 2021 :

- CCMN Bénéfice : 3'631.30 CHF
- Concise Bénéfice : 784.48 CHF

Claude Monbaron demande ce que comprennent les passifs transitoires.

Frédy Matthey se dit surpris par le faible montant pour les bonbonnes de gaz.

Xavier Lengacher demande si les nettoyages sont facturés à la journée ou à l'heure.

David Blagojevic demande si on a dû payer les nettoyages pendant les inondations.

Juliette Leibundgut demande s'il y a une différence de prix entre la semaine et les week-ends

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Mélanie Blagojevic, vérificatrice avec Sylvie Jourdain, donne lecture du rapport des vérificateurs de comptes, attestant que les comptes de la société ont été vérifiés et qu'ils sont certifiés en ordre et parfaitement réguliers. Daniel Matthey demande à l'assemblée de l'approuver pour donner décharge au caissier et au comité. Ce qui est fait à l'unanimité.

6. Présentation du budget

Christiane Matthey présente les budgets.

Frédy Matthey demande d'où vient le montant prévu en recette pour l'électricité.

Les budgets sont acceptés à l'unanimité.

7. Elections statutaires

Deux membres du comité doivent être réélus pour 3 ans ainsi que le président pour une année :

- Election du président : Daniel Matthey est disposé à poursuivre son mandat pour l'année 2022 mais il annonce son intention de cesser toute activité au sein du comité à la fin de cette année. Aucune autre proposition de candidature n'étant annoncée, le président est réélu par acclamation à l'unanimité.
- Comité : réélus sans opposition par acclamation : Christiane Matthey et Frédy Matthey.
- Claude Monbaron fait part de sa préoccupation pour la présence dans le comité du président et de son épouse, leur donnant le poids de 3 voix ensemble en cas de vote à égalité.
- Vérificateur de comptes : le comité propose Patrick Maurer pour les 3 ans à venir. L'assemblée n'ayant pas d'autre proposition, approuve par acclamation.

8. Programme des activités 2022

Vu la date tardive à laquelle a lieu l'assemblée, il ne reste plus que la soirée de Noël au programme.

9. Concise

Le président explique la situation au sujet du bail qui a été signé au début de cette année et qui nous garantit la place jusqu'à fin 2026, renouvelable ensuite tacitement d'année en année avec préavis de dédite de 1 an.

Juliette Leibundgut demande s'il serait possible de planifier les nettoyages le vendredi et le dimanche plutôt que le samedi et le dimanche. Cette proposition est accueillie favorablement par l'assemblée qui l'approuve.

David Blagojevic demande s'il serait possible de faire semer du gazon sur le camp.

10. Divers

Aucune demande écrite n'est parvenue au président avant cette assemblée.

Le président communique le point suivant :

- Rencontre avec les responsables TCS au sujet de la fusion lundi 3 novembre

Juliette Leibundgut demande quelle serait la position de la Commune par rapport à un changement de la société.

David Blagojevic demande s'il y a des candidats pour une place de résident.

Claude Monbaron propose de supprimer la taxe d'entrée de 500 CHF.

Claude Monbaron demande pourquoi la famille Dainotti a payé sa saison en entier.

David Blagojevic demande pourquoi certaines personnes ne font pas de gardiennage.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 20h40

Le Locle, le 5.10.2022

Frédy Matthey